Courmangoux

Bulletin municipal

Année 2016

24

Station d'épuration des Pisses

Sommaire

Le mot du Maire - p. 1
Mireille MORNAY

Conseil municipal - p. 2 à 15
Le conseil municipal en détail
Une nouvelle communauté de communes
Les commissions en détail
CCAS
Courmangoux : échanges avec les élus

Vie associative - p. 16 à 25
Les Anciens Combattants
Pêche Plan d'Eau du Grand Chevalet
A.C.C.A. de Courmangoux
Amicale Boules du Revermont
Espace Cheval Organisation
Groupe d'Animation
L'Envol
Léguéma

Vie locale - p. 26 à 33
2016 en photos
La cabine téléphonique va disparaître
Le saviez-vous ?
Il était une fois la poste à Courmangoux
Etat civil 2016
Un nouvel artisan : Revermont maintenance chauffage
Un nouvel éleveur : Vincent Guillermin
Calendrier des manifestations 2017
Renseignements utiles

Bulletin municipal de Courmangoux n°24
Edité à 320 exemplaires

Responsable de la publication :
Mireille MORNAY - Maire
Responsable du groupe de travail « Bulletin municipal » :
Michel GAILLARD
Membres du groupe :
Mireille CAYREYRE, Marie-Ange GAILLARD, Sylvette GAILLOT, Patricia GIROUD, René OLIVIER, Isabelle TEIL, Violaine VARVAT

Création et mise en pages :
CéCile roBin - IVS - 06 74 57 47 03

Vœux 2017

Hélas ! Je suis loin d'être un sage
Et si je règne en ma maison,
A chaque nouvelle saison,
Je vois bien que je prends de l'âge.

Fuyant mensonge et maquillage,
Des vœux je vous offre à foison ...
Que l'Amour soit à l'horizon
Comme un bel oiseau de passage.

Ouvrez votre porte à l'ami
Et si quelque malheur l'escorte
Ne l'écoutez pas à-demi.

Tout change au monde d'aujourd'hui,
Il faut qu'il se sente chez lui
Et que l'accueil le réconforte.

René Louis OLIVIER

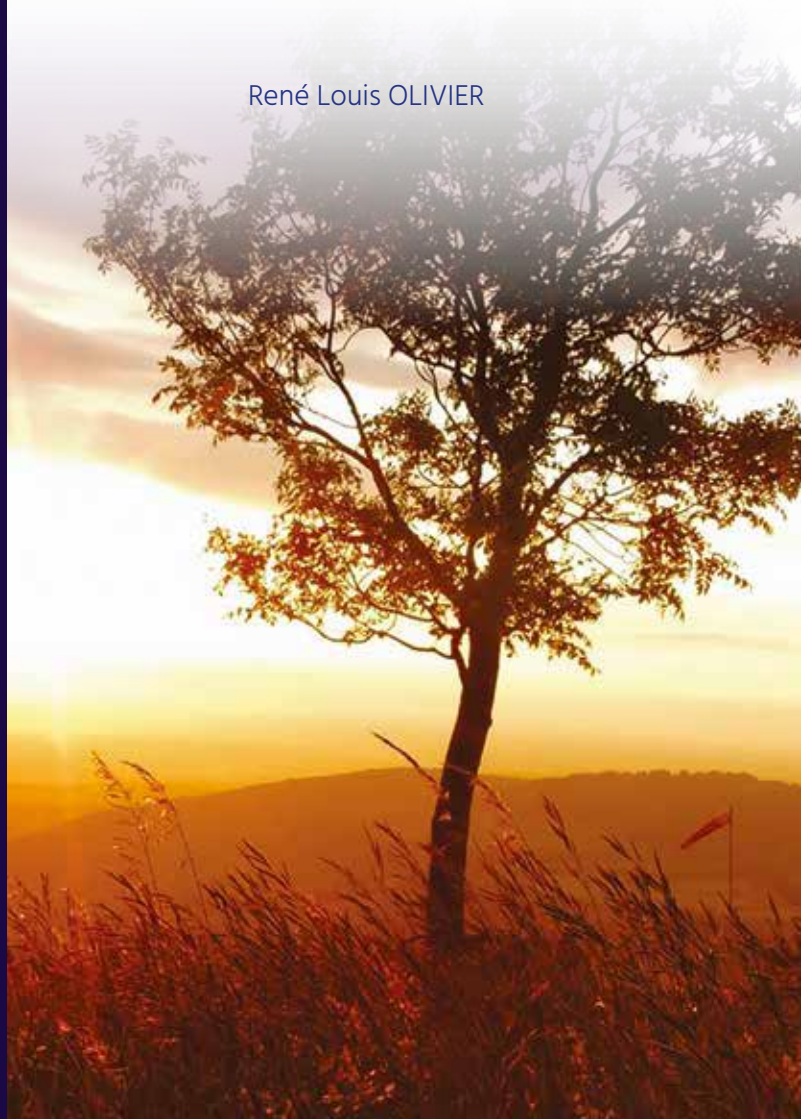

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Au seuil de cette nouvelle année, la commission communication ne rompt pas avec cette tradition bien installée depuis près de 30 ans, en nous proposant ce bulletin annuel.

C'est le moment choisi par le conseil municipal pour venir à votre rencontre, en vous exposant les réalisations de l'année, ainsi que les projets, mais aussi en donnant la parole aux acteurs du monde associatif et à tous ceux qui participent à la vie de notre village.

2016 a été une fois encore, une année très riche en évènements festifs et culturels de tous ordres. Que tous ceux qui se sont investis dans ces manifestations soient remerciés pour leur dynamisme, leur générosité et leur engagement pour l'animation de notre village, qu'ils soient assurés de tout mon soutien et de celui de l'ensemble du conseil municipal.

Cette année 2016 sera marquée principalement pour la municipalité, par la finalisation de la nouvelle station d'épuration inaugurée le 21 octobre. Vous en trouverez tous les détails techniques, environnementaux et financiers dans ce bulletin. Mais ce sont aussi des réunions publiques, des moments forts à la bibliothèque, des engagements pour l'avenir, des projets portés par les habitants soutenus par la municipalité, des chantiers d'accessibilité, de nombreux chantiers de voirie, et beaucoup d'autres choses qui font d'une commune rurale, un bien être inégalé.

Et rassurez-vous ! ce n'est pas l'entrée dans la nouvelle grande communauté d'agglomération du Bassin de Bourg en Bresse qui nous fera perdre notre quiétude à Courmangoux.

Je voudrais enfin, au seuil de cette nouvelle année, vous présenter tous mes vœux, vœux de réussite, de santé, de bonheur, et tout simplement que 2017 soit une belle année pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Mireille MORNAY

Le Maire et les Adjoints

1 MORNAY Mireille Maire
2 GAILLARD Michel 1er Adjoint
3 CHORRIER-COLLET Sébastien 2ème Adjoint
4 DUFOUR Thierry 3ème Adjoint

Conseillers Municipaux

BAYARD Chloé
BAYLE Yves
DUBUJET Christine
HOMBERT Annick
PARMENTIER Thierry
TEIL Isabelle
TOURNIER Marc
VARVAT Violaine

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
COMMISSION APPEL D'OFFRES	MORNAY Mireille, BAYLE Yves, CHORRIER-COLLET Sébastien	DUFOUR Thierry, TOURNIER Marc, HOMBERT Annick
REFERENT AMBROISIE	BAYARD Chloé	

	ELUS	NON ELUS
COMITE DE SUIVI DE LA CARRIERE	MORNAY Mireille, TOURNIER Hervé, GAILLARD Michel, CHORRIER-COLLET Sébastien, DUFOUR Thierry, HOMBERT Annick, PARMENTIER Thierry, TOURNIER Marc	CHEVAT Hervé

COMMISSIONS COMMUNALES	RESPONSABLES	MEMBRES ELUS	MEMBRES EXTERIEURS
FINANCES	CHORRIER-COLLET Sébastien	BAYLE Yves, DUFOUR Thierry, GAILLARD Michel, TOURNIER Hervé, VARVAT Violaine	
GESTION DU PERSONNEL	CHORRIER-COLLET Sébastien	DUFOUR Thierry	
SECURITE AU TRAVAIL	HOMBERT Annick	BAYARD Chloé, CHORRIER-COLLET Sébastien, PARMENTIER Thierry	
ASSAINISSEMENT	CHORRIER-COLLET Sébastien	DUFOUR Thierry, HOMBERT Annick	
VOIRIE BATIMENT ACCESSIBILTE	DUFOUR Thierry	BAYLE Yves, CHORRIER-COLLET Sébastien, HOMBERT Annick, PARMENTIER Thierry, TOURNIER Marc	
URBANISME	GAILLARD Michel	BAYARD Chloé, CHORRIER-COLLET Sébastien, HOMBERT Annick	
POLE JEUNESSE	GAILLARD Michel	BAYARD Chloé, DUBUJET Christine PARMENTIER Thierry, TEIL Isabelle	CAYREYRE Mireille, GADIOLLET Monique
PATRIMOINE CULTURE	GAILLARD Michel	BAYLE Yves, PARMENTIER Thierry, TOURNIER Marc, VARVAT Violaine	BERNARD Joël, CAYREYRE Michel
COMMUNICATION	GAILLARD Michel	TEIL Isabelle, VARVAT Violaine	CAYREYRE Mireille, GAILLARD Marie-Ange, OLIVIER René
FLEURISSEMENT	TOURNIER Marc	BAYLE Yves, BAYARD Chloé, DUBUJET Christine TEIL Isabelle	BENARD Véronique, BRUNET Raymonde et Léon, CHENEVAZ Viriginie, LUZY Bernadette et Jean, TOURNIER Simone, VINCENT Dominique
CIMETIERE	PARMENTIER Thierry	DUFOUR Thierry, DUBUJET Christine	
DEFENSE		BAYLE Yves	
CCAS	GAILLARD Michel	TOURNIER Marc	GADIOLLET Monique, POTIER Céline, TOURNIER Françoise, CHANEL Jean-Louis

DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SYNDICAT DES EAUX AIN-SURAN-REVERMONT	DUFOUR Thierry PARMENTIER Thierry	MORNAY Mireille BAYARD Chloé
SYNDICAT DES EAUX BRESSE-REVERMONT	BAYLE Yves PARMENTIER Thierry	MORNAY Mireille BAYARD Chloé
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE ET DE E-COMMUNICATION DE L'AIN	MORNAY Mireille	CHORRIER-COLLET Sébastien
CNAS	GAILLARD Michel MILLET Christiane	TOURNIER Marc, ORRU Dominique

DELEGUES CCTER	TITULAIRES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE	MORNAY Mireille, GAILLARD Michel
COMMUNICATION	GAILLARD Michel
ENVIRONNEMENT	CHORRIER-COLLET Sébastien
AFFAIRES SOCIALES	MORNAY Mireille Vice-Présidente, DUBUJET Christine, TEIL Isabelle
CULTURE PATRIMOINE TOURISME	TOURNIER Marc
SPORT	PARMENTIER Thierry
MUTUALISATION	BAYARD Chloé
VOIRIE	DUFOUR Thierry

Une nouvelle communauté de communes

Le 1er janvier 2017 une nouvelle communauté de communes verra le jour.

Celle-ci sera issue de la fusion de la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse, des communautés de communes de la Vallière, de Bresse-Dombes-Sud-Revermont, de Montrevel-en-Bresse, de Treffort-en-Revermont, du canton de Coligny, et du canton de Saint-Trivier-de-Courtes. Soit 7 communautés, 75 communes et 130 000 habitants.

Il s'agit bien d'une nouvelle communauté de communes. Ce n'est pas Bourg-en-Bresse Agglomération qui absorbe les intercommunalités de son bassin de vie, même si son nom est : «la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse». On peut toutefois regretter l'absence du terme «Revermont».

Un Comité de Pilotage (le COPIL) formé de 4 élus par communauté de communes se réunit toutes les deux semaines pour préparer cette nouvelle communauté.

Huit groupes de travail thématiques ont été mis en place par le COPIL dans le but de réfléchir sur cette nouvelle structure :

- Urbanisme et droit du sol
- Zones d'activités économiques
- Transport et déplacement
- Tourisme
- Services aux communes
- Tarifs des équipements
- Nouveaux équipements d'intérêt communautaire
- Ressources humaines et système informatique

Deux cabinets, l'un spécialisé dans les finances, l'autre dans l'assistance à la mise en oeuvre des fusions d'intercommunalités accompagnent les élus dans leurs démarches.

Après consultation des 7 intercommunalités le Comité de Pilotage a précisé l'organisation de la gouvernance territoriale. Celle-ci se traduira par :

Un conseil communautaire de 119 membres, organe délibérant et fixant les orientations de la communauté d'agglomération.

Un bureau constituant l'exécutif composé d'un président et de 15 vice-présidents. Il mettra en oeuvre la politique communautaire.

Une conférence des 75 maires dont l'avis sera facultatif.

Quatre conférences territoriales issues d'un découpage géographique du nouveau territoire. Elles permettront la prise de décisions locales, le maintien de la proximité en particulier dans les domaines de la voirie, de la petite enfance. Ce sont : Bresse-Revermont (Treffort et Coligny), Bresse (Montrevel et Saint-Trivier-de-Courtes), Bourg (BBA actuel), Sud Revermont (Certines et Ceyzériat)

Michel GAILLARD

Une agglomération élargie au bassin de vie

Le 23 mars 2016, le Préfet, dans son arrêté relatif au schéma départemental de coopération intercommunale, adopte la fusion de Bourg-en-Bresse Agglomération aux communautés de communes Bresse-Dombes-Sud Revermont, Treffort-en-Revermont, Montrevel-en-Bresse, La Vallière, du canton de Saint-Trivier-de-Courtes et du canton de Coligny.

	COMMUNES	HABITANTS
Bourg-en-Bresse Agglomération	15	74 300
Montrevel-en-Bresse	14	17 500
La Vallière	9	10 100
Treffort en Revermont	10	9 500
Coligny	9	6 800
Saint-Trivier-de-Courtes	12	6 400
Bresse Dombes Sud Revermont	6	6 300
Total	**75**	**130 900**

Commission finances

Les finances communales sont présentées en détail chaque année dans le bulletin intermédiaire du mois de juin, avec les comptes administratifs (résultats de l'année écoulée) et les budgets en cours (budget principal M14 et budget annexe de l'assainissement M49).

Le conseil municipal a voté en mars 2016 le maintien des taux d'imposition, non modifiés depuis 2013 hormis un léger ajustement sur le foncier bâti en 2015. L'évolution des bases permet de maintenir une bonne capacité d'autofinancement pour cette année encore, mais la baisse des dotations génère une inquiétude sur les ressources futures. Les recherches d'économie sur le fonctionnement doivent donc se poursuivre, dans un contexte d'évolution de l'intercommunalité dont les contours restent à préciser : compétences futures, mutualisation ou transfert de certains services, …

Cette année 2016, compte tenu de la très forte baisse des taux d'emprunt, les deux banques auprès desquelles la commune dispose de prêts ont été consultées pour une renégociation. Les prêts principaux, sur le budget communal M14, datent de 2007 et 2011 et sont à taux fixe. Comme la majorité des prêts consentis aux collectivités durant cette période, les pénalités de rachat sont dissuasives, même avec les taux actuels. La vigilance sera maintenue pour continuer à maîtriser l'endettement communal, et en cas de nouvel emprunt à venir une négociation pourra être relancée auprès des établissements concernés.

Sébastien CHORRIER-COLLET

Commission communication

LE SITE INTERNET

Quelques statistiques

Du 3 décembre 2015 au 4 décembre 2016 (date de la rédaction de cet article) le site Internet de la commune de Courmangoux a enregistré 5 629 internautes différents (contre 6 369 l'année dernière) qui ont généré 8 364 visites (9 298 en 2015) et vu 26 858 pages dont 3 574 pour le forum (28 465 dont 4 265 pour le forum en 2015). 8 015 visites proviennent de la France, 126 des Etats-Unis, 37 de la Belgique, 36 de l'Allemagne, 34 de la Suisse, 27 du Maroc, 25 du Royaume-Uni, 23 de l'Italie, 18 du Canada, 16 du Brésil, 16 de Côte d'Ivoire, 14 du Burkina Faso … Chaque visiteur regarde en moyenne 3 pages pour un temps passé de 1,43 minutes.

Les pages les plus visitées sont dans l'ordre : l'accueil, les dernières mises à jour, le forum, contact, l'album photos, la bibliothèque, le Grand Brûle, l'agenda, les informations municipales, la présentation géographique et historique, Evasion, l'association Léguéma, …

64 % des internautes sont de nouveaux visiteurs.

Le site en 2016 a été un peu moins regardé qu'en 2015. Peu d'internautes écrivent sur le forum ce qui est dommage car celui-ci est très suivi.

Depuis 2013 le site dispose d'un moteur de recherche, trois boutons annonces supplémentaires, un bouton précisant les derniers contenus mis à jour qui est très utilisé, un module météo.

Un grand merci à Christiane Gaillard qui assure régulièrement les mises à jour sur le site.

Michel GAILLARD

La loi de transition énergétique pour la croissance verte a instauré l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries. Seuls restent autorisés « les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique ».

Pour la commune de Courmangoux, le désherbage des espaces publics (places, trottoirs, voiries) était réalisé depuis quelques années par une entreprise spécialisée afin de respecter les normes d'application, et pour un coût moindre avec l'usage de matériels performants.

L'entreprise Phytra Ecologia a récemment informé la commune que les essais de techniques alternatives ainsi que les applications de produits « bio » n'ont pas donné satisfaction, et ne proposera plus ce type d'intervention. Toutes les communes sont dans la même situation, des techniques adaptées restent à trouver et cela sera un sujet important de ce début d'année 2017. Il faudra sans doute passer par des entretiens différenciés, et accepter quelques « herbes folles » pour prendre en compte cette évolution.

Les particuliers seront également concernés à partir du 1er janvier 2019, avec l'interdiction de la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel.

Sébastien CHORRIER-COLLET

Commission Assainissement

Station d'épuration (STEP) des Pisses

Le projet

Les lagunes assurant le traitement des eaux usées de Courmangoux chef-lieu, Roissiat, La Teppe et La Courbatière avaient été réalisées en 1994. Les évolutions réglementaires et la sensibilité du milieu récepteur (bief de Courmangoux) avaient rendu cette station non conforme aux obligations de traitement. Ainsi, la réhabilitation avec extension de la capacité de traitement a été inscrite au PLU comme condition préalable aux quelques constructions autorisées sur la commune en zone 1AU (court terme).

Le dossier de la mise aux normes et extension a donc été lancé en 2014. Le maître d'œuvre Profils Etudes Loyettes a élaboré les premiers projets, envisageant les filières classiques et notamment le traitement par filtres plantés de roseaux à deux étages. Toutefois, les premières estimations (600 000 € HT en coût d'opération) n'étaient pas en adéquation avec les capacités du budget communal de l'assainissement. Des recherches complémentaires ont donc été nécessaires pour envisager d'autres filières, dont une nécessitant un bassin de décantation suivi d'un seul étage de filtres à roseaux. De là, l'idée de conserver les lagunes existantes et de leur ajouter un étage de filtres à roseaux a été envisagée.

Peu répandue, cette filière présente dans notre cas plusieurs avantages :

- optimisation du coût des travaux
- valorisation des lagunes existantes (pas encore amorties comptablement !)
- gestion des eaux pluviales (réseau en partie unitaire sur Roissiat, La Courbatière) grâce au volume de stockage des bassins
- niveau de traitement élevé grâce à la filtration sur sable
- équipements relativement simples, filière bien adaptée à une exploitation communale

Il a fallu présenter le projet à la DDT – Police de l'Eau, qui l'a validé au regard du dossier technique. L'un des principaux avantages de cette station est de ne pas avoir de « déversoir » en entrée : même par fort épisode pluvieux, l'eau passera par les bassins 1, 2 et 3 avant d'être rejetée au ruisseau avec une forte dilution. Le bassin 3 joue un rôle de stockage, après l'épisode pluvieux une vanne peut être actionnée pour renvoyer l'eau vers le filtre planté de roseaux. Par ailleurs, le cours d'eau ayant un débit très faible en été, le rejet des eaux traitées ne se fait pas directement par un tuyau, mais par une « noue » (fossé modelé avec de petites rétentions), également plantée de roseaux, qui peut assurer un peu d'évaporation et de traitement complémentaire lors des périodes estivales.

Sur la base de cette filière, l'enveloppe de l'opération a été revue à 452 000 € HT, montant de la demande de subvention déposée en septembre 2015. Cette enveloppe était encore supérieure à notre réserve de financement et il n'était pas souhaité de faire un nouvel emprunt compte tenu des charges en cours. De plus, les partenaires financiers que sont l'Agence de l'Eau (50 %) et le Conseil Départemental (30 %) fixent des coûts plafonds pour les projets subventionnés, soit respectivement 360 000 et 400 000 €HT dans notre cas. A ce moment, il a fallu faire preuve d'optimisme pour lancer la consultation des travaux, en espérant un résultat d'appel d'offres intéressant et en continuant à rechercher des optimisations de coût.

Etanchéité

Après consultation des entreprises, le marché principal de travaux a été attribué au groupement Scirpe de Domsure avec l'entreprise Piquand TP de Saint Amour, pour un montant final de 240 000 € HT, bien inférieur à l'estimation grâce à la proposition d'une variante technique, permettant d'optimiser les terrassements et fiabilisant le traitement en positionnant le filtre à sable à l'aval.

L'excellent travail de ces entreprises est à souligner, ainsi que le suivi rigoureux par le maître d'œuvre. Le chantier a duré de septembre 2015 à janvier 2016, et il a fallu attendre juillet 2016 pour procéder au curage des bassins. Le plan d'épandage et le suivi ont été assurés par la Chambre d'Agriculture de Bourg-en-Bresse et les travaux de curage et épandage agricole par l'entreprise Michon de Lescheroux. L'épandage a pu se faire à moindre coût grâce à la mise à disposition de terrains proches par deux exploitants de la commune, Ludovic Fatisson et David Maréchal – qu'ils en soient à nouveau remerciés. Les bassins 2 et 3 du lagunage n'étant plus étanches, un apport de matériau argileux très spécifique a été fait par l'entreprise TLTP Dannenmuller (exploitation à Roissiat). Divers travaux ont été réalisés par les élus (pompage, travail du sol pour engazonnement), par l'ESAT de Marboz (engazonnement) et par Dominique Orru l'agent technique communal (protection des buses par bétonnage), tout ceci dans le but de minimiser les coûts. Les travaux achevés en septembre, l'inauguration officielle a eu lieu le 21 octobre suivie d'une porte ouverte le 22 octobre. L'inauguration a permis de montrer les ouvrages, remercier les partenaires financiers et les entreprises - qui outre le fait d'avoir proposé les meilleurs prix, ont eu le bon goût d'être toutes très locales.

Au final, le coût total de l'opération se montera à 340 000 € HT. Les subventions maximales ont pu être obtenues au taux de 80 %, les 20 % à charge de la commune correspondant au reliquat du budget d'investissement dont nous disposions. Seul un emprunt court terme (3 ans) a été réalisé pour préfinancer la TVA, le fond de compensation permettant de le rembourser en année n+2.

Zoom sur le traitement

- à l'entrée de la station, un dégrilleur automatique retient les éléments grossiers et les conditionne dans un sac
- les bassins de lagunage 1 et 2 assurent un premier abattement de la pollution, par l'activité biologique (bactéries en « culture libre » dans l'eau) qui puise son énergie de la lumière naturelle et décompose la matière organique contenue dans les eaux usées
- le poste de refoulement alimente le filtre planté de roseaux (3 pompes de 100 m3/h, alimentant par rotation les 3 casiers du filtre)
- en cas de pluie importante, une surverse alimente le bassin n°3, qui sera restitué vers le poste de refoulement après la pluie
- le filtre planté de roseaux assure un traitement par « cultures fixées », le sable servant de support aux bactéries (épaisseur totale environ 1.20 m).

Les roseaux assurent principalement le décolmatage du lit de sable par la croissance continue de leurs racines, ainsi qu'un complément de traitement par leur développement végétatif. Les roseaux devront être faucardés annuellement à partir de la 2ème ou 3ème année

- en fond du filtre, un dispositif de drain collecte les eaux épurées, vers un canal de comptage (pour contrôler annuellement la quantité et qualité de l'eau)
- les eaux traitées empruntent la noue végétalisée de 80 mètres avant d'être restituées au bief.

Sébastien CHORRIER-COLLET

Curage des lagunes juillet 2016

Commission cimetière

Nous recensons actuellement sur le cimetière communal plus de 300 concessions dont 35 perpétuelles, 7 centenaires, 41 cinquantenaires, 162 trentenaires et de nombreuses sépultures sans titre de concession, dites au rang commun. Certaines concessions ne sont plus entretenues du fait de la disparition des acquéreurs ou de leurs héritiers, et la commune doit les reprendre pour obtenir de nouveaux emplacements. La procédure de reprise a été commencée en 2013.
Parmi ces sépultures, 6 concernent des soldats de 1914 1918. Pour eux, avec l'aide du Souvenir Français et en accord avec leur famille si nous la retrouvons, nous envisageons la création d'un carré militaire avec des croix dites de Verdun. Une plaque sur chaque croix rappellera leur sacrifice pour la France.
Nous nous intéressons également aux sépultures de nos anciens maires qui sont souvent en mauvais état; un espace rappelant le temps qu'ils ont consacré pour leurs administrés leur sera dédié.

Une étude est en cours pour agrandir le cimetière actuel. Il y a lieu aussi de définir des allées pour faciliter l'accès aux engins funéraires devant intervenir en n'attribuant plus de concessions dans ces rangs. Pour créer une allée complète il faut compter parfois plusieurs dizaines d'années en attendant que les concessions soient échues.
Il faut également prévoir la restauration de la croix de mission et créer un jardin des urnes. Le columbarium récemment agrandi n'a plus que deux emplacements non attribués.

Cette année, le mur d'enceinte à l'avant du cimetière a été soigneusement nettoyé et les deux portails repeints par Dominique ORRU.

Thierry PARMENTIER et Christiane MILLET

Commission carrière

Après 3 années de baisse, les ventes et la production repartent à la hausse en 2016. Cette année, la production devrait se situer entre 170 000 et 180 000 tonnes.

Année	Production annuelle
2013	216 000 Tonnes
2014	181 000 Tonnes
2015	146 000 Tonnes
2016	Environ 175 000 Tonnes

Un nouvel outil de production a été mis en place en 2016. La Société Carrières de Roissiat s'est équipée d'un groupe mobile de concassage et de criblage de nouvelle génération. Ce nouvel équipement est adapté pour le traitement de roches naturelles calcaires afin de les transformer en produits finis de qualité. Malgré une taille relativement « petite », cette machine est capable d'obtenir des rendements comparables à ceux obtenus par deux machines de plus grosses dimensions. Cette installation très compacte est facilement déplaçable et rassemble sur la même machine un concasseur et un crible.

Cette année a été marquée également par la visite proposée par l'office de tourisme Pays du Revermont, Bresse, Vallée de l'Ain. Cette visite qui a eu lieu le 20 juillet a été une réussite. Elle a intéressé une trentaine de personnes qui s'étaient inscrites auprès de l'office de tourisme. Elle a permis à des vacanciers mais aussi de nombreux locaux de découvrir l'activité de la carrière de Roissiat.

Mireille MORNAY

Commission voirie bâtiment accessibilité

Abri bus Carrefour des Plaines
Pour le confort des enfants, les habitants des hameaux des Renaudats, Grange des bois, Saint-Oyen ont souhaité construire un abri pour attendre le car.
La mairie a fourni les matériaux. Les parents se sont occupé de la construction avec l'accord du propriétaire du terrain. Belle initiative citoyenne.

Bâtiments
En hiver, au printemps, quand la nature se repose, notre employé communal Dominique dispose d'un peu de temps. Cette année, il a redonné un coup de jeunesse aux volets de la façade Est et Ouest, au garde-corps ainsi qu'au portail de la mairie.

Les 2 portails du cimetière ont également été repeints.
Avec l'aide du groupe de réinsertion des Sardières le préau et les WC de la mairie ont été rafraichis et remis en état.
La remise aux normes des WC de Roissiat et Chevignat a commencé le 21 novembre 2016.

Courmangoux
Reprise en enrobé et pose d'une grille devant local de chasse pour récupérer les eaux de ruissellement par forte pluie.

Élagage
Il est constaté que de plus en plus de propriétaires négligent leur obligation d'élaguer les plantations bordant les voies communales.
Il est rappelé que l'élagage des haies ou des arbres, qui bordent les voies communales, est un devoir incombant aux propriétaires riverains ou exploitants, permettant l'usage des chemins et la sécurité sur les voies publiques.
Face à cette situation et au vu des contraintes budgétaires, la Commune et la Communauté de Communes ne sont pas en mesure d'assurer seules l'élagage nécessaire au bon entretien des voies.
Aussi, il est demandé aux propriétaires et exploitants de réaliser les travaux d'élagage de leurs plantations en bordure de voie communale.
Le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient au terme de l'article L.2122-2-2 du Code général des collectivités territoriales, mettre en demeure les propriétaires défaillants de procéder à l'élagage des arbres empiétant sur l'emprise d'une voie communale, puis à défaut d'exécution, engager, à leurs frais, les travaux nécessaires.
Le maire peut enfin, au terme de l'article R. 116-2 du Code de la voirie routière, punir d'une amende prévue pour les contraventions de cinquième classe ceux qui « en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier».

Réfection du chemin de la Forêt
Malgré une réfection récente, la route de la forêt était très dégradée. Purge des parties affaissées sur 70 cm, recharge de la route suivie d'une bicouche. Il a fallu allé à plus de 90cm de profondeur pour la 2ème purge. 7 cm de 0/31.5 en rechargement ont été mis sur l'ensemble de la route. Coût : 27 500 € TTC

Ruelle du Sabotier

Le syndicat des eaux a remis à neuf le réseau d'eau potable. Prenant en charge la réfection en enrobé de la tranchée soit environ la moitié de la route, la commune a décidé de prendre à sa charge la partie restante afin de refaire la totalité de la chaussée soit environ 2 800 €.
Le financement est imputé au budget fonctionnement voirie.

Chemin des Bressans Les Renaudats
Reprofilage en enrobé des affaissements de la route suivi d'un revêtement bicouche.

Thierry DUFOUR

Commission patrimoine et culture

BIBLIOTHEQUE BERNARD CLAVEL
BILAN 2016

Le nombre d'inscrits est de 160 dont une vingtaine extérieurs à la commune.
Au cours de l'année le nombre de visites est environ de 1000, Le nombre de livres sortis un peu en dessous de 2000. Cependant la bibliothèque souffre du fait de ne pas avoir d'école sur la commune.
Les enfants empruntent surtout des albums et des BD, les adultes des romans et des BD.

Le nombre de bénévoles est de 15 (13 de Courmangoux et 2 de Pressiat). Que ceux-ci soient remerciés pour leur investissement. Toute personne désireuse de rejoindre l'équipe pour des permanences sera la bienvenue même si c'est occasionnellement.

La bibliothèque possède 2000 livres et 300 revues. A cela s'ajoutent 700 livres prêtés par la Direction de la Lecture Publique (DLP) qui sont échangés deux fois par an lors du passage du bibliobus.
Chaque mois une navette nous livre les ouvrages que nous avons commandés. Si un lecteur souhaite un ouvrage particulier il suffit de le signaler à l'un des responsables et nous ferons une commande à la DLP.

Depuis le mois d'août 2014 la bibliothèque dispose d'un compte facebook où l'on peut retrouver toutes les activités (chercher : bibliothèque Courmangoux)

En raison de notre grand nombre de BD adultes un deuxième bac de rangement a été acheté.

Un questionnaire a été préparé par les bénévoles de la bibliothèque, vous trouverez celui-ci en même temps que votre bulletin municipal, merci de le rapporter soit à la bibliothèque le samedi matin, ou le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie sous le préau.

L'année 2017 sera celle de l'informatisation de la bibliothèque. Un ordinateur est déjà en place, le listing de nos livres est prêt, une adresse mail permettra de contacter la bibliothèque «bibliothèquecourmangoux@orange.fr»

Rappelons que la bibliothèque est gratuite et ouverte à tous, même aux personnes extérieures à la commune.

Elle fonctionne chaque samedi de 10h à 12h, et reste ouverte même pendant les vacances, les bénévoles étant toujours fidèles au poste.

De nombreuses activités en 2016

Vendredi 18 mars la bibliothèque fête le printemps des poètes « La poésie embellit le monde, il en a besoin ».
Cette citation de Marcel Conche, plus que jamais d'actualité, était affichée au mur de la salle des associations de Courmangoux, à l'occasion de la soirée poésie. Julie, la récitante a su dans une savante mise en scène, donner vie aux textes de Prévert, Verlaine, Hugo, … Les improvisations de Jean-François Llobet au piano, ainsi que l'ambiance très «cosy» rendue par les guirlandes lumineuses et les lumières tamisées du décor, mettaient en valeur ces poèmes qui, par leurs thèmes universels, touchaient le cœur de chacun

Le samedi 16 avril Bernard Mercier était venu en voisin depuis Pressiat à la bibliothèque , afin de présenter son ouvrage «Le guide du B.R.F.» (bois raméal fragmenté) pour des jardins naturels et fertiles. Cette technique, née de l'observation de la flore en milieu forestier, utilise les tombées de bois comme engrais naturel. Le public, composé d'une quinzaine de lecteurs-jardiniers de tous âges a suivi avec beaucoup d'intérêt l'exposé de Bernard Mercier afin d' utiliser cette technique, naturelle et écologique, dans leur propre jardin.

Samedi 11 juin, Annie Blanc était invitée à la bibliothèque afin de présenter son livre «Tu as bien fait de vivre», un roman autobiographique relatant un secret de famille, dont l'action se déroule dans la région de Nantua. Le public nombreux (38 personnes) a été captivé par ce récit, et a beaucoup échangé avec l'auteur.
Un agréable moment, convivial et chaleureux.

Samedi 24 septembre était organisé sous le préau devant la bibliothèque Bernard Clavel un troc de livres qui a permis aux lecteurs d'échanger leurs livres et de repartir avec de nouvelles lectures. Ils étaient accueillis par les bénévoles qui leur avaient préparé thé, café et boissons fraîches ainsi que des pâtisseries maison.

Samedi 15 octobre a eu lieu l'opération Premières Pages, une action initiée par le Département de l'Ain avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication, et la participation de la DLP (Direction de la Lecture Publique). Afin de favoriser le goût de la lecture, un livre est offert à tous les enfants du département nés en 2015. Cette année il s'agissait du livre « Oh la vache », un ouvrage solide et cartonné aux couleurs vives qui convenait bien aux petites mains !

Samedi 12 novembre à 18h bibliothèque Bernard Clavel, retour de Julie accompagnée au piano par Jean-François Llobet, pour une nouvelle soirée poésie. Un moment bien agréable.

Samedi 10 décembre, Lucie Boulagnon a présenté ses ouvrages « Le beau voyage » et « Le Ciel est toujours Bleu » devant un public attentif.

Les 27 février, 2 avril, 28 mai séances de découverte du yoga en lien avec l'énergie de saison, accompagnées d'un choix de textes Ces séances, sont conduites par Alain Dumot, professeur de yoga diplômé de l'école d'Evian. La bibliothèque Bernard Clavel est la seule bibliothèque du département à pratiquer le yoga avec lecture de textes.
En 2017 des séances sont prévues les 7 janvier, 4 février, 18 mars, 13 mai, 17 juin de 10h à 11h30

Michel GAILLARD

Commission pôle jeunesse

Actuellement la commune de Courmangoux compte 55 élèves à l'école primaire et maternelle, 40 en collège et une quinzaine au lycée et enseignement supérieur. Auxquels s'ajoutent 20 enfants de moins de trois ans non scolarisés soit au total environ 130. Les enfants et les adolescents représentent 26 % de la population, pourcentage supérieur à la moyenne nationale (24 %).

Ce grand nombre de jeunes en progression depuis quelques années a conduit la municipalité à créer une commission pôle jeunesse.
Celle-ci s'intéresse à tout ce qui concerne les jeunes de la commune afin de mieux les connaître et répondre à leurs besoins.

La commission se préoccupe :

• des liens avec les écoles primaires et maternelles publiques ou privées des communes voisines (Coligny, St Etienne du Bois, Villemotier … et Val Revermont qui correspond à notre carte scolaire)
• des liens avec les collège publics ou privés notamment celui de Coligny ou se trouve la majorité de nos collégiens.
• des liens avec les restaurants scolaires plus particulièrement celui de Val Revermont
• des liens avec les centres de loisirs (périscolaire, activités du mercredi après midi et vacances) notamment la Treffortine.
• des rythmes scolaires
• des transports scolaires (collège de Coligny, école de Treffort …)
• des liens avec « l'Espace jeunes » mis en place par la communauté de communes pour les adolescents de 12 17 ans (activités pendant la période scolaire, pendant les petites vacances, camps en été, …) Gaëlle MINISINI en est animatrice (contact 06 86 43 22 44).

Les frais qui résultent de la participation pour l'école primaire et maternelle dans les diverses communes, les rythmes scolaires, le restaurant scolaire de Treffort, la Treffortine … entraînent pour la commune une dépense que l'on peut évaluer à près de 40 000 Euros par an. Mais n'oublions pas que si Courmangoux devait avoir la charge d'une école, la dépense serait bien supérieure !

La grande affaire de l'année 2015 pour le Pôle jeunesse a été de mener à son terme le projet du City-stade. En 2016 après un an de fonctionnement nous pouvons constater le succès remporté auprès des enfants et des adolescents (voir le texte ci-après).

En 2017 le Pôle jeunesse aura pour tâche de d'étudier le projet de chemin doux entre le Plan d'eau de Chevignat et Roissiat, qui permettra de relier à pied Chevignat et Roissiat. Celui-ci rejoindra le Vieux chemin qu'il conviendra aussi d'aménager. Un joli circuit piétonnier que chacun pourra utiliser sans risques.

Michel GAILLARD

Des gants aussi beaux que ceux d'Hugo Loris

Pressiat, Montauban , Courmangoux

Même des joueurs brésiliens

Basket et foot en même temps

Le « City-stade » fête son 1er anniversaire en beauté !

Et oui, le terrain de sport Jean-Claude Gaillard a déjà un an et sur ces 365 jours, il en a vu passer des adultes, des enfants, des grands, des petits et des moyens, des filles et des garçons, venus là pour se retrouver, pour jouer, pour s'amuser. Il y a toujours du monde, surtout pendant les vacances scolaires et les week-end.
A l'occasion de cette première bougie, nous sommes allés à la rencontre de tout ce public, pendant les vacances de la Toussaint pour voir et écouter !
Première chose: si vous êtes de Montauban, de Lille, de Lyon, de Paris, de l'Isère, de Pressiat, en vacances par ici et que vous voulez faire connaissance avec des curtimangiens, rendez-vous au city-stade : c'est là que ça se passe !

Il y a des grands, des fois même des parents, des petits et des moyens, vous savez ce que l'on appelle les « ados » : ils viennent là pour se retrouver, pour jouer.
Et nous avons regardé, tendu l'oreille. Ça joue au foot, beaucoup, un peu au basket, ça court beaucoup et puis, ils nous expliquent pourquoi ils viennent se retrouver là, dans ce cadre superbe au pied du Mont Myon.

Les filles ne lâchent pas les prises

Marine

Paroles d'enfants :
- « C'est bien ! Je joue au foot », nous dit Mikaël, dont les parents ajoutent : « Jusqu'à épuisement ! »
- Sotya et Marc-Antoine viennent de Pressiat, une fois tous les 2 mois à peu près « pour jouer au ballon, au foot ! ». Ils apprécient « le grand terrain, les cages, les copains ».
- Les plus grands viennent « jouer sur un terrain convenable ! »
- Les parents sont « contents de les savoir là, plutôt qu'à faire des bêtises » et ils viennent eux « pendant les vacances » voir ou même jouer.
- Marine (10 ans, de Chateauneuf/Isère) est en vacances, en gîte, à Chevignat. Chez elle, elle fait du basket 2 fois par semaine et cela se voit. Elle trouve notre City-stade mieux que celui de son village: « Il est bien, car à Chateauneuf, c'est lié avec un skate-park et en plus, il n'y a qu'un panier de basket ! ». Et nous 3. Voilà !
- Edouard et Pia, de la région lilloise, y vont à chaque vacance, ils font courir leur oncle, et Edouard insiste bien sur « ce superbe gazon où on peut tomber, glisser ».
Ils y retrouvent de grands fidèles, des « Gaillard » bien sûr, de 5 à 40 ans et Quentin, Thibaud, Bastien, Arnaud, Baptiste, Maé, Eloa, Albane et tant d'autres.

Beaucoup d'enfants viennent à vélo et s'ils sont trop nombreux sur le City-stade, les plus grands investissent le grand terrain adjacent. Mais oui !

Un an déjà et un vrai succès : mixité des âges, des sexes. Et oui, il y a des filles qui jouent au foot. Un lieu qui fait vivre le village, qui rassemble.

Il y manque, pour certains parents, « des steps » pour des mamans sportives, des bancs plus proches du terrain et pour moi, des corbeilles à papier qui permettraient aux « jeunes » d'y jeter leurs mégots, notamment. Et oui, cet endroit est trop beau : ne l'abîmez pas, respectez-le et jouez !

Mireille CAYREYRE

Commission fleurissement

Continuer à entretenir et embellir notre commune est l'objectif de la commission fleurissement. Ainsi que donner envie aux touristes et promeneurs de flâner dans tous les hameaux de Courmangoux en posant les yeux sur des touches de couleurs.

Grâce à une meilleure organisation cette année, les fleurs ont bien profité des arrosages et entretiens. C'est un travail dépendant de la météo et qui demande une présence régulière. Un grand merci aux bénévoles impliqués dans cette tâche.

Pour une meilleure efficacité, nous avons été obligé de réduire certains massifs (Roissiat et Chevignat) et supprimer certains bacs (Courmangoux et Courbatière). En effet, pendant l'été, il faut arroser au moins deux fois par semaine, nettoyer les fleurs des jardinières et bacs une fois par semaine, désherber et gratter les massifs plusieurs fois dans l'été, tailler les rosiers et d'autres arbustes après la floraison.

L'équipe

Nous en profitons donc pour lancer un appel aux personnes intéressées pour contribuer, même deux ou trois fois dans l'année, au fleurissement de la commune.

Christine DUBUJET

CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

Repas communal

La municipalité de Courmangoux, avait invité le dimanche 2 octobre, dans le cadre du CCAS, tous les habitants du village de 70 ans (et plus), ainsi que les élus et les acteurs de la vie locale, à se réunir autour d'un bon repas. C'est ainsi que par une belle journée ensoleillée, 55 personnes se sont retrouvées devant le restaurant « Le Candi » à Roissiat.

La journée s'est déroulée agréablement dans une bonne ambiance, et, entraînés par la vielle de Sylviane, les anciens n'ont pas hésité à pousser la chansonnette. Mireille Mornay le maire et Michel Gaillard 1er adjoint ont remis une corbeille gourmande aux doyens de l'assemblée, Joseph Convert dit « Dédé » qui arbore allègrement ses 96 ans, et Thérèse Lamy, toute pimpante à l'aube de ses 90 printemps.

Michel GAILLARD

Courmangoux : échanges avec les élus

Un peu plus de 2 ans après le début de son mandat, Mireille Mornay, entourée de son conseil municipal, a invité les habitants du village à participer à des réunions d'échanges sur les réalisations et projets de l'équipe municipale.

Trois réunions ont ainsi été programmées dans les trois principaux hameaux : le 14 novembre à Courmangoux, le 17 novembre à Chevignat, et enfin le 23 novembre à Roissiat.

Ont été alors rappelées les principales réalisations telles que l'aménagement du cœur de village à Chevignat en 2014, le City stade à Chevignat en 2015, différents travaux de voirie à Roissiat, changement de vitrages au Candi, création de la STEP en 2016, achat d'une tondeuse mutualisée avec Verjon, modification des horaires de l'éclairage public..

En ce qui concerne les projets pour les 2 années à venir, ont été évoqués la réhabilitation des toilettes publiques de Roissiat et Chevignat qui vient de démarrer, la construction d'une réserve d'eau pour les animaux d'élevage sur le Mont Myon, réalisation partagée avec la commune de Val Revermont et la SICA, mise en accessibilité de la mairie avec projet de logements locatifs, création d'un chemin piétonnier reliant le plan d'eau à Roissiat, réaménagement et agrandissement du cimetière, travaux d'assainissement et de voirie, et arrivée de la fibre optique.

Les réactions du public, dans les 3 réunions, ont surtout été axées sur les problèmes de sécurité routière, notamment aux arrêts d'autobus scolaires, sur les incivilités en ce qui concerne le tri sélectif et le dépôt mal effectué dans les PAV (points apports volontaires), et enfin beaucoup de questionnements à propos de l'entrée de la communauté de communes dans l'Agglo du bassin de Bourg en Bresse début 2017, avec les conséquences qui vont en découler.

Une cinquantaine de personnes environ ont assisté à ces réunions publiques.

Michel GAILLARD

Pêche Plan d'Eau du Grand Chevalet

Président : Daniel Colange

16 ans déjà !

Eh oui, cela fait 16 ans que l'association oeuvre au bord du plan d'eau du Grand Chevalet.

Cette année 2016 est identique aux années passées, les pêcheurs sont toujours présents et l'ouverture de la pêche, le samedi 26 mars, a permis à de nombreuses personnes de repartir avec leurs paniers remplis des 5 truites autorisées.

La matinée étant fraîche et ensoleillée, c'est avec un petit café offert par le bureau que cette ouverture a démarré la saison, sous de bons hospices.

Le bilan 2016 est comparable aux années précédentes, en matières piscicole et budgétaire. 250 kg de gardons, 40 kg de tanches, 40 kg de carpes et 110 kg de truites ont été déversés dans l'étang.

Un petit changement a eu lieu cette année : le concours de pêche annuel a été abandonné au profit d'un safari-pêche en début de saison ; en effet, depuis 3 ans, la chaleur du mois de juin n'attirait plus les pêcheurs faute de pouvoir ré-empoissonner en truites.

Ce premier safari a permis le déversement de 70 kg de truites et quelques pêcheurs ont répondu présents malgré une pluie torrentielle qui a duré toute la journée.

Cette saison a été marquée également par le repas champêtre qui a toujours un vif succès auprès des Curtimangiens. Le bureau vous remercie de votre venue et souhaite vous revoir l'année prochaine car ce repas reste une rencontre conviviale où l'on partage un bon moment au bord de l'étang. Merci également aux bénévoles qui oeuvrent pour que cette journée soit une réussite en tous points.

Les membres du bureau et son Président vous invitent pour l'ouverture 2017 dont la date sera définie lors de l'assemblée générale.

Daniel COLANGE

Les Anciens Combattants

Marcel Douvre, responsable de l'Union Fédérale des Anciens Combattants, nous a quittés cet été à l'âge de 80 ans. Ancien d'AFN, il avait adhéré à la section de l'Union Fédérale de Courmangoux, et en était Président depuis 2003.

En 2013, il reçut la médaille d'argent pour le remercier de son dévouement envers le monde combattant.

A la fusion avec Treffort-Cuisiat-Pressiat en 2015, Marcel fût nommé vice-Président de l'Union. C'est Marcel-Jean Féaud qui lui succède aujourd'hui.

Jean FÉAUD

A.C.C.A. de Courmangoux

Président : Daniel Proch

L'ACCA de Courmangoux est toujours aussi prisée et dynamique. Cette année encore, notre ACCA est forte de plus de 40 membres, qui ont rejoint l'association en qualité de sociétaires ou d'actionnaires.

• De nombreux chasseurs extérieurs à la commune viennent grossir nos actions de battue aux grands gibiers en qualité d'invités. En effet, Courmangoux est une des rares ACCA à permettre un accès libre aux battues qui ont lieu les mercredis, samedis et dimanches.

• De plus, l'ACCA est fière d'accueillir de jeunes chasseurs qui s'initient à l'art du rembuchement, c'est à dire à la découverte et à la datation des mouvements nocturnes des sangliers avec l'aide de chiens spécialement éduqués. Cet apprentissage, long et difficile, est effectué avec les conseils de plusieurs de nos anciens passés maîtres dans cet art. Il est à souligner que l'adhésion à l'ACCA est gratuite pour tous les jeunes de moins de 18 ans qui pourront exercer leur passion cynégétique avec l'encadrement d'anciens.

La saison de chasse 2015/2016 a été fertile en émotion pour l'ensemble des chasseurs de Courmangoux.

• Lièvres, faisans, perdrix ont rempli les besaces. Même les bécassiers ont eu leur part de surprises !...

• Sangliers et chevreuils ont été prélevés selon un plan de chasse départemental strict. Les cuisiniers patentés de l'ACCA (Lucien Condemine, Michel Tournier et Gilles Verne) les ont merveilleusement accommodés au cours de notre traditionnel banquet de chasse de fin de saison, qui est toujours plus apprécié des non-chasseurs. En janvier, nos maîtres-queux avaient préparé un succulent cassoulet à emporter qui a eu le succès habituel.

Une partie des membres du bureau a été renouvelée lors de notre assemblée générale du 17 juin 2016. Pierre-Alain Vitte, Jean-Pierre et David Girod, ont rejoint le Conseil d'Administration qui se compose comme suit:

• Daniel Proch (Président), Jean-Pierre Girod (Vice Président), Thierry Sibelle (Trésorier), Pierre-Alain Vitte (Secrétaire), Hervé Girod (Président d'honneur) et David Girod (Trésorier adjoint).

• Jean-Louis Chanel, Hervé Tournier et Michel Tournier (représentants des propriétaires).

La saison 2016/2017 sera marquée par une importante activité :

• L'ensemble des postes de battue aux grands gibiers, situés aussi bien dans le Revermont qu'en Bresse, sera revu (numérotation, dégagement des abords, marquage au sol des angles de tir, etc.).

• Comme de coutume, l'élagage des sentiers d'accès aux zones de chasse sera effectué au printemps.

• Suite à l'extension de la carrière de Roissiat, les zones de «Réserve Gibiers» seront réorganisées.

• Les populations de nuisibles devront être strictement encadrées. En effet, elles sévissent désormais même au sein de nos villages. Renards et lapins ont déjà fait l'objet de prélèvements par les gardes de l'ACCA ou en collaboration avec le Lieutenant de Louveterie et les agents de l'ONCFS.

• L'accent sera encore et toujours porté sur la sécurité et la cohabitation avec l'ensemble des utilisateurs et passionnés de nature (promeneurs, parapentistes, vététistes).

• La saison de chasse 2016/2017 se terminera le 25 février 2017 par le traditionnel et apprécié repas de chasse.

Daniel PROCH

Amicale Boules du Revermont

Président : Joël Bernard

L'ABR compte à ce jour 25 licenciés dont 2 femmes : Françoise Tournier et Josy Girodon. Et cette année, un nouveau renfort à qui nous souhaitons la bienvenue : Gilles Callon de Courmangoux.
Nous nous entraînons le mardi, quand il fait beau au Clos Salavin, mais également à Villereversure et à St Denis-les-Bourg, qui disposent d'un boulodrome couvert très pratique en cas de mauvais temps ou pour jouer avec les joueurs des autres clubs.
Nous participons aux concours des autres associations et il n'est pas rare que nos licenciés ramènent une coupe ou une place sur le podium.

Pour 2017, nous souhaitons faire connaître le sport boules lyonnaises aux jeunes du village, en leur proposant des après-midi découvertes ; on verra s'ils sont intéressés.
Nous avons 2 équipes inscrites au championnat des AS. La règle est simple : c'est comme pour la coupe de France au foot. Les clubs sont tirés au sort et doivent gagner pour jouer le tour suivant. A la 1ère défaite, c'est fini pour l'année. Dans une équipe, il faut un minimum de 7 joueurs pour former :

- 1 tête à tête (4 points au vainqueur)
- 1 doublette (4 points «)
- 1 quadrette (6 points «)

Puis en 2ème partie, 3 joueurs pour pointer la cible et 3 joueurs pour la séance de tir (2 points à chaque gagnant). Si une équipe fait plus de 20 points, elle a gagné. Sinon, il faut refaire les 3 parties : simple, doublette, quadrette. Au moment de l'édition de cet article, l'équipe de Roissiat avec comme capitaine Jacques Mornay, s'est qualifiée ainsi que l'équipe Roissiat/Meillonnas avec comme capitaine Bernard Gagne.

Tous les concours inscrits les années précédentes sont reconduits (voir calendrier des fêtes)

Dans les projets 2017, il y a toujours le jeu de quilles qui semble faisable le long des nouveaux couloirs de jeux contre le Chevalet, mais aussi cet abri au centre du clos, qui nous tient à cœur pour des raisons de sécurité et de commodité.

En attendant les beaux jours, l'ABR souhaite une bonne santé à tous les Curtimangiens et vous invite à pratiquer le sport boules, ce qui vous donnera l'occasion d'intégrer notre association au sein de laquelle règle une ambiance conviviale et amicale, sans pour autant négliger la compétition.

Joël BERNARD

Espace Cheval Organisation

Présidente : Chrystèle Verguet

Espace Cheval Organisation continue de communiquer et d'avancer dans « l'équitation pour tous » en étant affilié à la FFH (Fédération Française Handisport) et à la FFE (Fédération Française d'Equitation).
Nous accueillons deux groupes d'handicapés par semaine : un de personnes en autonomie mais reliées à un hôpital de jour et un groupe d'enfants autistes.
Cette ouverture nous apporte autant que nous essayons de leur apporter. Cet échange est plaisant dans un monde où tout ce qui n'est pas dans la norme dérange.

Nous avons toujours des concours de sauts d'obstacle et de dressage ouverts aux handicapés, mais les participants ne sont pas encore au rendez-vous. Nous ne désespérons pas pour autant.
Les prochains travaux concernent l'accessibilité à la salle du club et aux sanitaires adaptés. Cela devrait être en place courant 2017.
Notre association est ouverte à tous ceux que nos actions intéressent, cavaliers ou non.

Le Loreen Dress Tour en est à sa 4ème année, avec une connotation particulière cette année.
Nous apportons toujours une aide même symbolique à AVEMA de l'Ain et à Inno'Sens (42).

Chrystèle VERGUET

Groupe d'Animation

Président : Hervé Chevat
Secrétaire : Catherine Mayer
Trésorière : Caroline Prost

Section Brocante
2016 : un grand cru !

Après 4 années de baisses successives, exposants et visiteurs sont venus en masse pour cette 27ème édition. De mémoire de Curtimangiens, nous n'avons jamais vu autant de mètres linéaires d'étals. L'impasse de la Vaugiserie s'est remplie pour la première fois jusqu'en bas à l'intersection avec la départementale, tandis que la place du Candi, la rue de la carrière, de la vigne rouge et la vieille rue ont trouvé facilement preneurs.
Nous n'avions également jamais vu autant de voitures de visiteurs sur nos parkings et sur le coup des 11 heures, il n'était pas facile de trouver une place disponible.

L'entrée gratuite aux visiteurs ainsi que quelques éléments favorables (principalement le beau temps) ont sans douté contribué à ce grand rassemblement et projeté notre manifestation dans une autre dimension, ce qui nous donne confiance pour l'avenir.

Du côté des finances, nous constatons qu'avec quelques ajustements sur les prix et une autre organisation, le bénéfice net est supérieur à 2014 et 2015, malgré l'absence des entrées payantes visiteurs qui étaient de 4 255 € en 2015.
Nous remercions tous ceux qui ont contribué à ce succès : la commune pour le prêt du matériel et les autorisations administratives, les propriétaires de terrains et la carrière de Roissiat, et bien sûr les responsables du comité de pilotage, ainsi que tous les bénévoles.

Pour 2017, nous invitons les nouveaux habitants à prendre part à cette belle fête de notre village.
Nous conserverons la même recette pour la prochaine édition, car cette nouvelle dynamique nous permet de voir l'avenir avec beaucoup plus de sérénité, malgré la concurrence d'internet ou des vide-maisons qui ont tendance à se développer.

Les bonnes affaires du 15 août :
Un habitant de Roissiat vendait un vieux trophée de chasse avec 2 cailles empaillées et un casse-noisette, fixés sur un tableau ovale, et qui ne semblait pas avoir une grande valeur.
A 2 €, ce trophée a vite trouvé preneur, et a été revendu quelques heures après 80 € !
Le lendemain, il était en vente dans un magasin à 160 € (on ne sait pas s'il a trouvé un acquéreur ...)

Plus loin sur les étals, un tableau du début du 20ème siècle représentant un village de bord de mer était en vente à 30€ ; son propriétaire connaissait le peintre mais ne situait pas le lieu exact ; après lui avoir suggéré qu'il s'agissait du clocher de l'église de St Tropez et sa petite plage, le vendeur a ajouté un zéro au prix de vente, soit 300 € !

Pensée du jour :
Une vieillerie pour les uns peut parfois se révéler être un trésor pour les autres ...

Joël BERNARD

Section sentier Mémoire de Pierre

Cabane

Du nouveau du coté du stockage de notre matériel : un nouveau local, propriété du groupe d'animation, est disponible à Chevignat, tout près de nos manifestations. Cet achat a été possible grâce aux bons résultats passés des brocantes, et à l'engagement des bénévoles pour notre association. Merci à eux. Les travaux ont été faits par les membres du groupe d'animation, on peut se féliciter du résultat.

Stage de gravure de juillet

Avec un encadrement plus important et de qualité le stage de gravure 2016 s'est déroulé du mieux possible. Pas moins de 38 stagiaires y ont participé avec toujours la même motivation et une attention particulière cette année. Pauline Augras, Magalie Vallier, Florent Drevet et Laurine Chevalier ont animé ce stage, ainsi qu'Anne Bernard pour la calligraphie. Ce sont des jeunes qui ont encadré le stage, pour certains d'anciens stagiaires, une très bonne chose pour l'avenir.

L'équipe des professionnels composée de Christelle Grandjean, Michel Carrara, Robert Maréchal et Anne Bernard ont fait naître « La dame de Monftort » d'une simple pierre. Ainsi l'histoire du Mont Myon sera évoquée le long du sentier, cette pierre sera posée sur la plateforme du stage.

Le sentier sonore, animation organisée par l'école privée de Saint Etienne du bois en collaboration avec l'office du tourisme, inauguré le 1er juillet fût une réussite, un moment sonore très original sur le sentier. Des dizaines d'enfants ont monté le sentier en silence, attentifs aux sons. Durant tout l'été, petits et grands ont pu en profiter.

Hervé CHEVAT

Section sentiers pédestres

Un peu délaissés cette année car bien occupés par notre local, nous pourrons les entretenir de nouveau et revoir le balisage en 2017. Les marcheurs sont toujours là. D'ailleurs nous cherchons des personnes qui seraient intéressées pour l'entretien. N'hésitez pas à me contacter.

Une première pour nous, l'organisation d'un concert le 19 mars : Epiphany Project et sa chanteuse Bet Williams ont fait un concert de grande qualité à la salle des fêtes. Dommage que les spectateurs n'aient pas été au rendez-vous. En tout cas les personnes présentes ont été comblées.

Hervé CHEVAT

L'Envol

Présidente : Mireille Cayreyre
Trésorière : Christiane Gaillard
Secrétaire : Stéphanie Berland

L'ENVOL en 2016, c'est 67 adhérents ...
... plus des participants à des voyages ou des rencontres ludo-sportives, avec des enfants notamment. Au total, une centaine de personnes qui auront participé à une ou plusieurs des activités de notre association : c'est pas mal, non, de voir près de 20 % de la population curtimangienne « s'envoler » ! Plus de détails sont en ligne sur le site internet de la commune.

S'envoler en chantant, en jouant, en se bougeant en musique bien sûr ou en partant à la découverte via des activités d'Evasion assez diverses : L'Envol, c'est tout cela et c'est aussi un nouveau président, un nouveau bureau et un nouveau conseil d'administration depuis décembre 2015 (voir photo), des enquêtes gym et chorale pour essayer de mieux coller à vos envies, à vos besoins. Ce sera aussi une nouvelle formule pour la soirée de l'Envol avec « Un Dimanche à 15h ». C'est aussi la Fête de la musique organisée avec nos amis de Verjon.
Ce sont enfin des bénévoles sans qui beaucoup de choses ne seraient pas possibles. Et puis L'Envol, c'est vous et pour vous. Merci de votre fidélité, de vos suggestions et je l'espère encore beaucoup de choses passionnantes à faire ensemble.
Les responsables d'activité sont comme moi à votre écoute. Bonne année !

Mireille CAYREYRE

Le conseil d'administration

Les Evadés à Saint-Loup de Varennes

EVASION dans le Petit Robert, cela a plusieurs sens bien sûr, dont « changement, distraction, divertissement ».

Eh bien, pour l'année 2016, nous avons essayé de faire tout cela.
De la caserne des pompiers de Treffort, sous une fine couche de neige, aux 2èmes Evasionades au gymnase de St Etienne-du-Bois, puis au carnaval, l'année a commencé avec plein d'enfants, des rires, de la musique (merci Louis Sclavis et la clique au carnaval et aussi la sirène du camion des pompiers).
Puis on s'est évadé plus loin : Pérouges tout d'abord pour la découverte d'un des 2 ateliers de fabrication de papier à l'ancienne de France, puis Saint-Loup-de-Varennes et Chalon-sur-Saône sur les pas de Niepce, l'inventeur de la photographie. Un guide exceptionnel, un groupe « itou » et une belle journée.

La première partie de l'année se finissait par un pique-nique arrosé avec Elastik'gym, une jolie pluie, des naïades courageuses et hop, bonnes vacances !
La rentrée scolaire, c'est aussi la nôtre et ce fut une rentrée musicale à nouveau, avec Chansong Trio dans la « Cav'à René et Coco ». Novembre, en dehors de la soirée de l'Envol, devait être plus « gustatif » et décembre traditionnel, comme il se doit : téléthon et marche des illuminations avec nos « recenseurs en chef » de décorations de Noël à travers le village. Au travail tout le monde !

Evasion rime avec passion, participation, .. C'est tout ce que nous avons eu cette année et j'espère que ce sera toujours le cas avec vous l'année prochaine.

Evasionnement vôtre !

Mireille CAYREYRE

Star Wars ou Courmangoux

Elastik'Gym

Jacqueline, qui encadre les séances, veut et sait préserver notre capital santé. En commençant par des échauffements très variés (traditionnels, danses country, enchaînements avec des ballons, ...), pour continuer les séances visant l'entretien des grandes fonctions : musculaires, équilibre, cardiovasculaire, pilates.

A vos baskets et tapis! C'est le mercredi de 19h à 20h à la salle des fêtes de Courmangoux.

Dalila VACHET

Club de jeux

Comme les années précédentes le club se porte bien. Il y a 25 adhérents, ce qui est sensiblement le même nombre que l'an passé. L'ambiance est toujours aussi bonne et conviviale avec petits goûters sympas et jeux diversifiés.

Venez nombreux, la porte vous est toujours grande ouverte, les sceptiques et les timides sont conviés à venir faire un essai.

Marc TOURNIER

Chantenotes

Le groupe vocal Chantenotes, sous la houlette de son chef Guy Amar, progresse beaucoup et les choristes sont très heureux de se retrouver tous les mardis de 16h15 à 17h30.
Au programme, des chants autour de textes de Michel Fugain, Françoise Hardy, Hugues Aufray, ... mais aussi de notre poète local, René-Louis Olivier.
Nous avançons lentement mais sûrement et l'enseignement est excellent.
Il suffit de venir nous voir et nous écouter, pour profiter d'une ambiance sympathique.
Il nous manque des voix, pourquoi pas la vôtre ?

Alain TOURNIER

Léguéma

Présidente : Marie-Ange Gaillard
Vice président : Jacky Legroux
Secrétaires : Michel Gaillard et Christine Dubujet
Trésoriers : Christèle Gaillard et Denis Vogrig

Le 12 mars Bény chantait pour Léguéma

Le vendredi 16 novembre 2016 s'est tenue l'assemblée générale de l'association «Léguéma», au cours de laquelle le bilan de l'année écoulée a été présenté.
Le samedi 12 mars, un concert donné pour la 2ème fois bénévolement par le groupe «Si Bény chantait» s'est déroulé à la salle des fêtes de Courmangoux. Le public, nombreux, s'est montré généreux, ce qui a permis de réaliser une bonne recette qui sera utilisée au profit du dispensaire et de l'école de Léguéma, au Burkina.

Assemblée générale le 17 décembre

Depuis la création de l'association, en 2007, le dispensaire du village a été entièrement rénové, électrifié grâce à la pose de panneaux solaires, la pompe à eau du quartier a été réparée, et l'école équipée de matériel scolaire suivant les souhaits de l'équipe pédagogique.

La dernière visite des membres de l'association remonte à décembre 2013, les voyages projetés pour 2015 et 2016 ayant dû être ajournés en raison de la situation du pays particulièrement instable et dangereuse (coup d'état en 2014, changement de gouvernement en 2015, attentats sanglants à Ouagadougou en janvier 2016 ...)

Du matériel pour l'école

La situation semblant actuellement stabilisée, nous espérons pouvoir retourner à l'automne 2017 à Léguéma, où nos amis du village nous attendent ... Les membres burkinabés de l'association ont envoyé un rapport confirmant qu'au village les installations réalisées fonctionnent toujours, et les villageois aimeraient que l'association construise un abri pour héberger les familles souhaitant rester près de leurs proches en cas d'hospitalisation, car ceux qui habitent loin n'ont rien pour se loger. Nous pensons que ce serait une réalisation utile, car lors de notre dernier voyage, nous avions rencontré une famille de bergers peuls ne pouvant pas rester auprès de leur petit garçon malade, faute d'avoir un abri pour la nuit, ce qui nous avait peinés.

Une famille au dispensaire

Merci encore à tous ceux qui, par leurs dons, leur participation aux diverses manifestations, permettent à l'association d'œuvrer pour ce village défavorisé du Burkina Faso.

Marie-Ange GAILLARD

Jacky avec les infirmiers

Départ de léguéma avec en cadeau les coqs de l'amitié

Le petit commerce au Burkina Faso

On trouve au Burkina, dans les grandes villes comme dans les villages de brousse, des quantités de petites boutiques et de marchés où l'on peut se procurer tout ce dont on a besoin, de l'alimentation aux produits pharmaceutiques plus ou moins «artisanaux», en passant par l'essence pour la mob stockée dans des bouteilles de pastis, les chenilles dont les Burkinabés raffolent et qui, grillées, ont paraît-il un petit goût de crevette... jusqu'aux «grigris» miraculeux aux mille et un pouvoirs, comme celui par exemple de faire revenir illico au foyer l'épouse ou le mari volage ! (information non vérifiée ...). Il y a bien, dans les centre-villes, des tentatives d'implantation de grandes surfaces, mais sans grand succès. Car à part quelques privilégiés, peu de Burkinabés ont les moyens de les fréquenter. En effet tout le monde, même en ville, ne possédant pas l'électricité, loin de là, il est difficile, sans réfrigérateur, de conserver de la nourriture par une température moyenne de 35°. D'autre part le niveau de vie étant très bas (beaucoup de familles vivent avec moins de 2€ par jour), impossible de payer le contenu d'un caddy rempli à ras bord !

On se rend donc à la boutique du coin, au nom souvent savoureux comme «l'épicerie de l'espoir» ou «la boutique de la dernière chance», qui pratique la vente au détail , où l'on demande à l'épicier de vous peser 10 cl d'huile, ou 50 g de sucre ou de sel, que celui-ci transvase dans le récipient que vous aurez apporté à cet effet. Juste ce qu'il faut pour préparer le repas, pas de gaspillage ni de suremballage !

Le Burkina essaie de tirer parti du tourisme, de façon encore balbutiante, comme à la mare aux crocodiles sacrés de Bazoulé, où vous êtes invités à acheter, en plus de vos billets d'entrée, un poulet famélique dont les cris et l'odeur attireront le croco. Il n'est cependant pas recommandé de tirer la queue de ce dernier, car sous son apparence placide, celui-ci est doté d'une formidable détente, et peut, en se retournant, avaler le bras de l'imprudent. C'est la raison pour laquelle le guide est muni d'un bâton afin d'intervenir en cas de retournement de situation !

L'association Léguéma privilégie l'économie locale en effectuant tous ses achats sur place, notamment l'artisanat fabriqué directement devant vous par les artisans burkinabés, dans des petites échoppes de quartier.

Marie-Ange GAILLARD

Achats à la boutique, la superette du quartier

Attention les bouteilles ne contiennent pas du jus d'orange

Des chenilles grillées pour l'apéro, ça vous dit

Repas dans un restaurant de brousse appelé maquis

Entrée du parc aux crocodiles

Ne tirez pas trop la queue du croco

Boutique d'artisanat

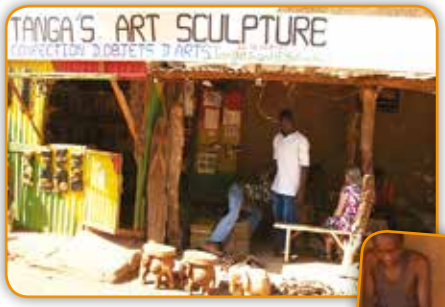

Artisanat made in Burkina et non in China

2016 en photos

28 juillet Gîte de la Tourelle Jeudi du Revermont

23 février Espace jeunes à Courmangoux concours de jeux électroniques

3 décembre Téléthon

22 octobre les pompiers en détresse sur le chemin du Grand Brûle

13 décembre Glorieuses de Bresse à Montrevel : Prix d'Honneur chapons lot de 2 Catégorie Espoir pour Vincent Guillermin

3-9 Septembre Yann Bonanni 3ème à l'Alpine Endurance Trail du Val d'Aoste

Juin 2016 - Aude Hombert - 16 ans - Prix MAF 2016 - Meilleur Apprenti de France - Staffeur ornemaniste

31 octobre Terreur à la mairie

Mai essaim d'abeilles à la mairie

La cabine téléphonique

va disparaître de la place de Roissiat

La cabine téléphonique de Roissiat va bientôt disparaître du paysage de la place. En effet, comme les 39 000 et quelques autres cabines encore disséminées dans les villes et villages de France, celle-ci est condamnée à être enlevée dans les prochains mois, voire semaines.

La lettre de condamnation est parvenue en mairie récemment, stipulant que «cette dépose intervient dans un contexte de grande décroissance des usages dans les cabines téléphoniques et dans la mutation des usages vers d'autres outils de communication numérique».
Cette phrase quelque peu «alambiquée» signifie simplement que le téléphone mobile et Internet ne rendent plus nécessaire l'usage de ces cabines qui sont devenues obsolètes.

La cabine de Roissiat avait été installée sur la place dans les années 80-90, suite à la fermeture des commerces locaux dans lesquels on pouvait, entre autres services, passer un coup de fil. L'indicatif téléphonique était le 0 pour Courmangoux, et le 1 pour Roissiat, et il fallait demander à une opératrice au ton pas toujours très affable de vous composer le n° de votre correspondant, comme dans le célèbre sketch de Fernand Reynaud: «le 22 à Asnières» .

La cabine de Roissiat, que l'on pouvait utiliser à toute heure du jour et de la nuit, représentait alors un grand pas vers la modernité. Mais hélas, on n'arrête pas le progrès, et celle-ci a été à son tour détrônée par d'autres moyens plus modernes de communication.

Si l'on rentre dans la cabine poussiéreuse où le dernier usager en date semble être une petite araignée qui a tissé tranquillement sa toile entre la vitre et le cadran, on peut encore lire sur une feuille jaunie le tarif des communications ainsi que le n° des secours (pompiers, police, SAMU) à appeler en cas d'urgence.

Désormais, pour accéder à ces services hors de son domicile, il faudra avoir sur soi un téléphone portable. En espérant qu'il y ait du réseau !

Marie-Ange GAILLARD

Le saviez-vous ?

LA LEGENDE DE LA DAME DU CHÂTEAU DE MONTFORT

Il y a très longtemps celle-ci étant tombée gravement malade, on lui conseilla de prendre des bains de lait qui étaient considérés alors comme un remède «miraculeux». Les paysans de Chevignat et Pressiat montèrent alors «des bouilles» pleines de lait au château et la dame guérit. Pour les remercier la Dame de Montfort leur fit cadeau d'une montagne : « le Mont Myon », dont ils pourraient jouir jusqu'à la fin des temps ... C'est ainsi que Chevignat et Pressiat reçurent le Mont Myon. Chevignat ne remit ses terres du Mont Myon à la commune de Courmangoux qu'en ... 1978 ! après un vote des habitants du hameau. Merci Chevignat!

Michel GAILLARD

Il était une fois ... la poste à Courmangoux

Jusqu'en 1997, il existait à Courmangoux une agence postale. Celle-ci avait été créée en 1922. On pouvait lire à l'époque dans la presse locale : *une agence postale avec service de distribution fonctionnera à partir du 1er mai 1922 dans la commune de Courmangoux. Les correspondances à destination de cette localité ne devront plus porter la mention «par Treffort».*
Le village prenait donc son indépendance postale. Le bureau de poste fut d'abord installé au bourg de Courmangoux, au domicile de Mr et Mme Auguste Tournier, où la clientèle était reçue dans l'entrée derrière une cloison grillagée, fabrication «maison». Une fente creusée dans la porte permettait de glisser éventuellement les lettres à poster.

Josy montrant l'endroit de la poste où étaient reçus les clients

Madame Marie Tournier tenait le bureau de poste dans sa propre maison, et interrompait son ménage ou sa cuisine lorsqu'un client se présentait. Son mari Auguste assurait la distribution du courrier qui était alors acheminé par le car du Service des Transports de l'Ain.
Josy Girodon, la petite-fille de Mr et Mme Tournier, qui occupe actuellement avec son mari Gérard la maison de ses grand-parents, se souvient : «Je n'avais que 6 ans lorsque mes grand-parents ont cessé leur activité. Je me rappelle cependant très bien la cloison grillagée dans l'entrée derrière laquelle se tenait ma grand-mère, et je revois mon grand-père, qui était aussi garde-champêtre, enfourchant son vélo pour aller distribuer le courrier. Il eut même un jour un accident .... de vélo, en percutant la bicyclette de monsieur Guillermin, au carrefour des Renaudats ! Un carambolage, heureusement sans gravité, ne nécessitant pas de constat, les dégâts matériels étant minimes».

Bernadette Luzy devant sa cuisine qui tenait lieu d'agence postale

En 1946, à la retraite des époux Tournier, le bureau de poste fut transféré à Roissiat, chez Mr et Mme Salavin qui tenaient une épicerie-bureau de tabac le long de la route principale. On installa également une cloison grillagée, ainsi qu'un téléphone public dans la boutique, où Mme Salavin, entre la vente d'un kilo de sucre ou d'un paquet de tabac, s'occupait du client venu acheter des timbres ou expédier un colis. Son mari René reprit à son tour le rôle de facteur jusqu'en 1970, date à laquelle la distribution fut assurée par St Etienne du Bois.

Leur fille Madeleine raconte qu'étant jeune, elle accompagnait souvent son père dans sa tournée de distribution :
« J'aimais beaucoup marcher, et nous faisions des kilomètres à pied pour apporter le courrier dans les différents hameaux, jusque dans les fermes isolées au fin fond de la campagne, comme aux Chagnettes, ou à Moulin Penon chez Mr Nallet. Lorsqu'il faisait beau, nous faisions la tournée à bicyclette, comme dans la chanson d'Yves Montand. C'était sportif, il fallait appuyer sur les pédales, car il y avait beaucoup de côtes, le vélo électrique n'existait pas encore !
Mon père fit ensuite l'acquisition d'une mobylette, ce qui lui facilita la tâche, et dans les derniers temps de sa carrière, la Poste lui octroya un véhicule de fonction afin d'aller chercher le courrier à St Etienne du Bois, le service de cars ne l'acheminant plus. Il distribuait alors les lettres à bord de sa belle camionnette jaune dont il était très fier, comme on peut le voir sur la photo datant de 1970 ».

Le 1er avril 1971, au départ en retraite de Mme Salavin, c'est Mme Bernadette Luzy qui prit la relève de l'agence postale, que l'on installa tout simplement dans la cuisine de son domicile, sur la place de Roissiat, où elle recevait les clients derrière ... la fameuse cloison grillagée !
Le téléphone public se trouvait à droite de la porte en entrant.

Je venais souvent au bureau de poste de Roissiat pendant les vacances, ravie de ne pas trouver une file d'attente de 50 mètres comme à la poste du quartier de Lyon où nous résidions alors, et où l'on était reçu pas toujours très aimablement par une guichetière débordée. J'appréciais donc l'excellent accueil que je trouvais auprès de Mme Luzy. Nous échangions quelques propos sur le temps, la santé, la famille, tandis que derrière la cloison grillagée j'apercevais parfois ses petites-filles qui jouaient dans un coin de la cuisine, ou Jean, son mari, qui passait en adressant un petit signe de la main. Heureuse époque où l'on pouvait prendre le temps de vivre, et où les rapports humains passaient avant la course aux objectifs et la rentabilité !

Hélas, lorsqu'au 31 juillet 1997, Mme Luzy fit valoir ses droits à la retraite, celle-ci ne fut pas remplacée, et le bureau de poste ferma définitivement ses portes.

A noter que 3 gérantes seulement se sont succédées en l'espace de 75 ans, de 1922 à 1997, ne cessant leur activité que pour prendre leur retraite. Un bel exemple de stabilité de l'emploi, devenu bien rare de nos jours !

Avec la fermeture de l'agence postale, précédant de peu celle de l'école, c'est une page de l'histoire de la commune qui se tournait.

Article rédigé par Marie-Ange Gaillard
grâce à la collaboration de Mmes Bernadette Luzy,
Madeleine Granger Salavin, et Josy Girodon.

L'agence postale à Roissiat de 1946 à 1971

René Salavin en tenue de facteur à côté de la voiture de la poste à la fin de sa carrière

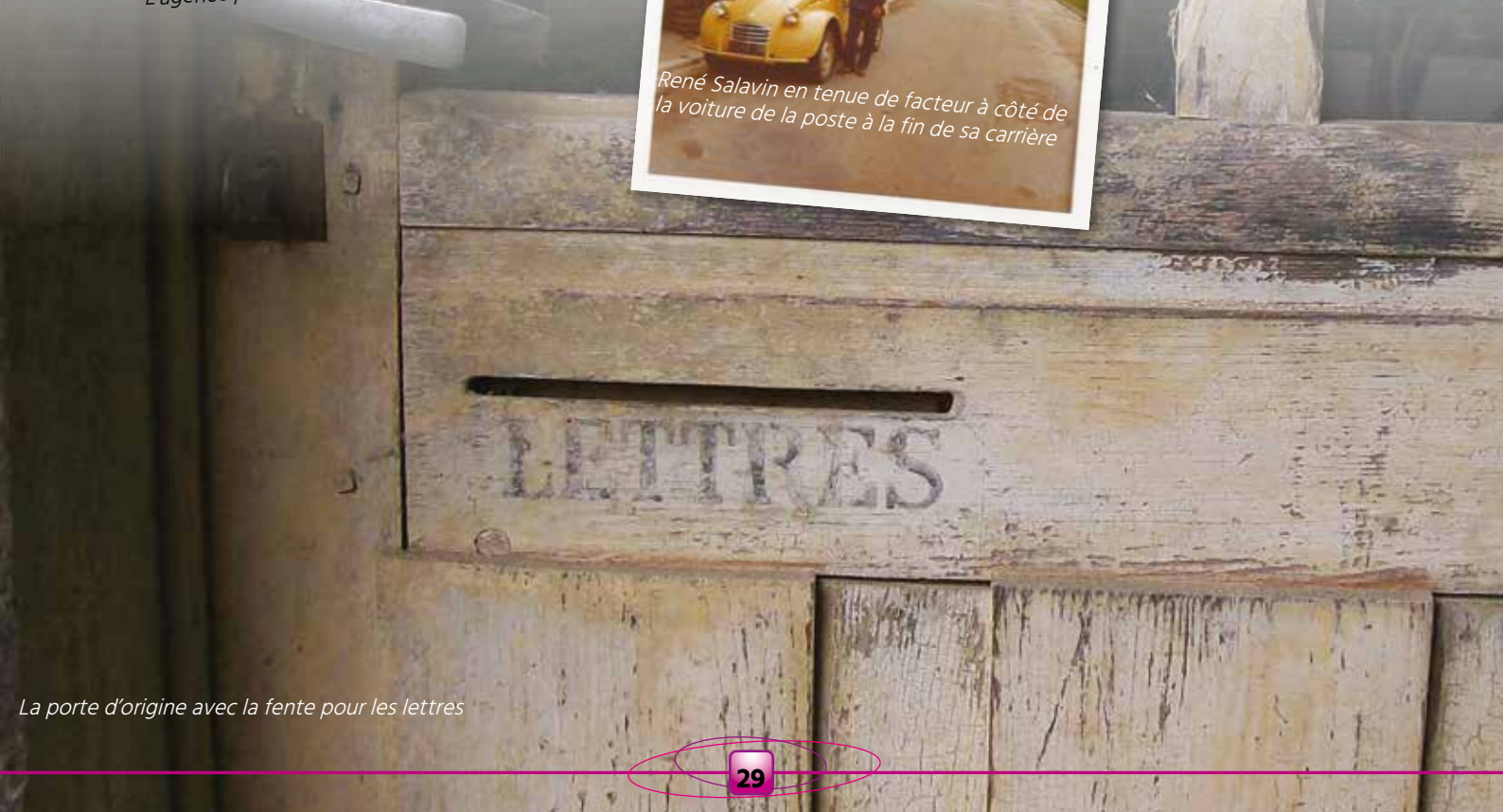

La porte d'origine avec la fente pour les lettres

Etat civil 2016

NAISSANCES

Lily PHARABOZ née 11 août à Viriat fille de Eric Romain Pharaboz et de Jennifer, Josette, Michelle Simonet

Louison VENET né le 12 août à Lons-le-Saunier fils de Matthieu Venet et de Sùnniva Boursier

MARIAGES

Alexis, Denis BREVET et Laetitia Christine, Véronique CORDERET le 22 février

DÉCÈS

Renée, Léontine RIPPE le 27 mars à Viriat
Bernadette, Marthe PERRET le 23 juin à Viriat
Marcel, Auguste, Henri DOUVRE le 26 juin à Viriat
Léon, Paul, Félix VERNE le 14 août à Saint Amour

Nouvel éleveur

SCEA des Bressans
M. Guillermin Vincent
Producteur de volailles AOC-AOP chapons, poulardes et poulets de Bresse
217, chemin des Bressans
Les Renaudats
01370 COURMANGOUX
Téléphone : 06 78 40 85 28
contact@volaillesfines.com
Site Internet : volaillesfines.com

Nouvel artisan

Le personnel communal

Calendrier des manifestations 2017

Janvier

Samedi 7 - 19h - Vœux de la municipalité (salle des fêtes)
Samedi 21 – 18h - Messe de la St Sébastien (chapelle de Chevignat) suivi du pot de l'amitié (salle Piquet).

Février

Samedi 25 - 12h - Repas des chasseurs (salle des fêtes)

Mars

Samedi 4 - Ouverture de la pêche
Dimanche 5 - Espace Cheval - Concours saut d'obstacles CSO et Hunter (chapiteau)
Samedi 11 - 13h30 - Boules lyonnaises - Coupe Hervé TOURNIER
Dimanche 19 – 15h - Carnaval des enfants à Chevignat (salle Piquet)
Dimanche 26 - Banquet des classes en 7 et demi-classe en 2 (salle des fêtes)

Avril

Samedi 8 - Safari truites plan d'eau de Chevignat
Samedi 8 - Concert Kourman'groove (salle des fêtes)
Dimanche 9 - Espace Cheval - 3ème étape du Loreen Dress Tour
Dimanche 23 – 11h - Cérémonie des Déportés au Monument de Roissiat

Mai

Samedi 13 - 13h30 - Boules lyonnaises - Coupe du CANDI

Juin

Dimanche 11 - Espace Cheval - Concours saut d'obstacles CSO et Hunter
Mercredi 14 - 8h30 : Boules lyonnaises - Challenge Carrières de Roissiat
Samedi 17 – 19h - Fête de la musique à Roissiat – Partenariat Envol/ Comité des fêtes de Verjon
Avec à 22h – Feu d'artifice intercommunal Verjon/Courmangoux/ Val Revermont
Dimanche 18 - Espace Cheval - Finale du Loreen Dress Tour 2017
Dimanche 25 - Repas champêtre de la pêche avec concours de pétanque

Pratique : Vous pouvez découper ce calendrier suivant les pointillés

Calendrier des manifestations 2017

Juillet

Du Mardi 11 au jeudi 13 – Rencontres des professionnels de la pierre à Roissiat.
Du vendredi 14 au dimanche 16 - Stage de gravures et sculptures sur le Sentier Mémoire de Pierre
Dimanche 30 - 8 h - Boules lyonnaises - Challenge Gérald BOQUILLOD

Août

Mardi 15 - Brocante de Roissiat
Samedi 26 - 13h30 - Boules lyonnaises - Coupe Famille Gérard GIRODON

Septembre

Vendredi 29 – 20h - Assemblée Générale de l'Envol

Octobre

Dimanche 8 - 12h30 - Repas du CCAS et de la Municipalité (s. des fêtes)
Dimanche 8 - Espace Cheval - Concours saut d'obstacles CSO + Hunter
Samedi 14 - 4 h - Boules lyonnaises - But d'honneur – Assemblée Générale de l'ABR
Dimanche 15 - Espace Cheval - 1ère étape du Loreen Dress Tour 2018 (chapiteau)
Dimanche 29 - Espace Cheval - Concours saut d'obstacles CSO et Hunter

Novembre

Samedi 4 - Soirée de l'Envol (salle des fêtes)
Dimanche 5 - Fermeture de la pêche
Vendredi 10 - 19h30 - Assemblée Générale de la pêche (s. des associations)
Samedi 11 - 11h - Cérémonie au Monument aux morts de Courmangoux
Vendredi 17 - 19h - Assemblée Générale du Groupe d'Animation suivi de la soirée des bénévoles avec dégustation du beaujolais nouveau (salle des fêtes)
Dimanche 19 - Espace Cheval - 2ème étape du Loreen Dress Tour 2018

Décembre

Samedi 2 – 11h - Téléthon à Roissiat avec l'Envol (Capette)
Jeudi 14 - 18h - Assemblée Générale de LEGUEMA (salle des associations)

RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRES

Mardi Chorale à la salle des associations de 16h15 à 17h30
Mardi Entraînement boules lyonnaises à Roissiat de 14 à 18h
Mercredi Gymnastique à la salle des fêtes de 19 à 20h
Jeudi 1er et 3ème du mois Atelier jeux à la salle des associations de 14 à 17h
Vendredi Atelier modelage à Roissiat de 20 à 22h
Samedi Bibliothèque à la mairie de 10 à 12h
Dimanche Marché alimentaire sur la place de Roissiat de 9 à 12h

Renseignements utiles

Urgences et dépannages

POMPIERS : 18 ou 112
URGENCES MÉDICALES SAMU : 15
MAISON MEDICALE : 15
GENDARMERIE : 17
CENTRE ANTI POISON DE LYON : 04 72 11 69 11
URGENCES SOURDS MALENTENDANTS : 114 (SMS)
URGENCE LYONNAISE DES EAUX : 0810 779 779
SOGEDO : 03 84 48 83 37
PHARMACIE DE GARDE : 3237
POINT ACCUEIL SOLIDARITÉ DU REVERMONT :
le pré de la cour Meillonnas : 04 74 47 13 00

Soins infirmiers

VAL-REVERMONT
Sick Sebastien, Rigaudon Myriam 04 74 51 31 22
SAINT ÉTIENNE DU BOIS
Cabinet 04 74 30 50 12
COLIGNY
Cabinet Colignois 04 74 30 17 10

Portage des repas

Association RePAS Saint Étienne du Bois
Permanence téléphonique 04 74 25 85 86

Services d'aides à domicile

ADMR BRESSE REVERMONT Saint Étienne du Bois
04 74 25 85 37
AIN DOMICILES SERVICES Marboz 04 74 42 02 14
ADAPA Saint Étienne du Bois 04 74 45 59 65

Ambulances

BRESSE REVERMONT ambulances services
03 84 48 92 82
Ambulances des pays de l'Ain COLIGNY 04 74 45 05 99
Jussieu secours ambul'ain associés 04 74 35 20 34

Mairie de Courmangoux

2 rue des Vignes
01370 COURMANGOUX
Tél : 04 74 51 50 31
E-mail : mairie@courmangoux.fr
Site internet : www.courmangoux.fr
Ouverture au public :
Mardi : 14h - 18h
Vendredi : 14h - 18h

Location de salles et chapiteau

	Société de la commune ou CCTER	Habitant de la commune	Extérieur à la commune
Salle des fêtes			
Salle 1er jour	46 €	77 €	153 €
Salle jour suivant	23 €	39 €	77 €
Cuisine 1er jour	16 €	46 €	77 €
Cuisine jour suivant	8 €	23 €	39 €
Lave-vaisselle	16 €	16 €	16 €
Chauffage	55 €	55 €	55 €
Salle Piquet			
Salle 1er jour	23 €	31 €	39 €
Salle jour suivant	12 €	16 €	20 €
Chapiteau	50 €	50 €	

Presse

CORRESPONDANTE DU PROGRES :
CHENAVAZ Virginie
virginie_chenavaz@yahoo.fr
CORRESPONDANTE DE LA VOIX DE L'AIN :
GAILLARD Marie-Ange
michelangegaillard@orange.fr

Action sociale CCTER

Foyer des Mousserons
01370 TREFFORT
04 74 42 33 04 - 06 24 67 90 49
relais.caramel@wanadoo.fr

180 allée des écoliers
01370 ST ETIENNE-DU-BOIS
04 74 25 08 46
pom-cannelle@orange.fr

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
11 rue Aristide Briand
01000 BOURG-EN-BRESSE

Abri-bus du carrefour des Plaines